

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2025
COMMUNE DE BUCEY-EN-OTHE

La réunion a débuté le 23 avril 2025 à 19h00 sous la présidence du Maire, Monsieur DESROUSSEAUX Pascal.

Membres présents :

Madame CONVERT Delphine
Madame DESCHAMPS Marie-Thérèse
Madame DESROUSSEAUX Marie-Christine
Monsieur DESROUSSEAUX Pascal
Madame DUCOVAT Delphine
Madame MANIERE Isabelle
Madame VALTON Laura
Monsieur VICQUERY Aurélio

Membres absents représentés :

-

Membres absents :

-

Secrétaire de séance : Madame DUCOVAT Delphine

Le quorum (plus de la moitié des 8 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 2 avril 2025
- 2025_12 - Réalisation d'un emprunt à court terme relais
- 2025_13 - Réalisation d'un emprunt à moyen terme
- 2025_14 - Subvention 2025 pour le FC Bucey
- 2025_15 - Budget : Décision Modificative N°1
- 2025_16 - Remboursement de frais à un élu
- 2025_17 - Acceptation d'un don de l'ASPBO
- Questions diverses

- Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 2 avril 2025

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 2 avril 2025 est approuvé.

2025_12 - Réalisation d'un emprunt à court terme relais

Afin d'assurer le financement des travaux de rénovation de l'église, il y a lieu de recourir à un emprunt à court terme relais d'un montant de 402 326 €.

Après avoir pris connaissance des différentes offres des organismes bancaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- autorise le Maire à réaliser auprès du Crédit Agricole un emprunt d'un montant de 402 326 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant de l'emprunt : 402 326 €
- Durée : 24 mois
- Taux d'intérêt annuel fixe : 3,12 %
- Périodicité des intérêts : trimestrielle
- Frais de dossier : 0,15% du montant sollicité
- Commission de non-utilisation : Néant
- autorise le Maire à signer le contrat sur les bases précitées et à signer toutes pièces utiles à cette affaire.

8 voix pour

2025_13 - Réalisation d'un emprunt à moyen terme

Afin d'assurer le financement des travaux de rénovation de l'église, il y a lieu de recourir à un emprunt à moyen terme d'un montant de 150 000 €.

Après avoir pris connaissance des différentes offres es organismes bancaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- autorise le Maire à réaliser auprès de (nom de l'établissement bancaire) un emprunt d'un montant de 150 000 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant de l'emprunt : 150 000 €
- Durée : 20 ans / 240 mois
- Taux d'intérêt annuel fixe : 3,78 %
- Périodicité des intérêts : trimestrielle
- Frais de dossier : 0,15% du montant sollicité
- Commission de non-utilisation : Néant
- autorise le Maire à signer le contrat sur les bases précitées et à signer toutes pièces utiles à cette affaire.

8 voix pour

2025_14 - Subvention 2025 pour le FC Bucey

Vu la demande présentée par le FC Bucey et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'octroyer une subvention de 1500 euros pour l'année 2025 au FC Bucey.

8 voix pour

2025_15 - Budget : Décision Modificative N°1

Monsieur le Maire informe le conseil que le budget doit être modifié afin d'intégrer la totalité des dépenses et recettes prévues pour les travaux de restauration de l'église, dont l'emprunt. Il convient d'effectuer les modifications budgétaires suivantes :

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre 66	compte 66111 :	+ 13 450€
Chapitre 011	compte 615231:	- 9 600€
Chapitre 023		: - 3 850€

Investissement

Dépenses

Chapitre 16 compte 1641 : + 3 850€

Recettes

Chapitre 16 compte 1641 : + 400 000€

Chapitre 13 compte 1328 - 392 300€

Chapitre 021 : - 3 850€

8 voix pour

2025_16 - Remboursement de frais à un élu

Monsieur le Maire précise au conseil municipal qu'il a effectué une dépense pour le compte de la mairie en renouvelant l'hébergement du site internet de la commune pour trois ans.

Monsieur le Maire présente la facture d'un montant de 142,13 euros TTC

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de

- REMBOURSER ces dépenses d'un montant total de 142,13€
- PREVOIR cette dépense au budget 2025

8 voix pour

2025_17 - Acceptation d'un don de l'ASPBO

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'Association de Sauvegarde pour le Patrimoine de Bucey en Othe souhaite effectuer un don de 30 000 € pour la restauration de l'église Saint Jacques le Majeur.

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres, **ACCEPTE** ce don.

8 voix pour

Questions diverses

- . Collecte des déchets : A partir du 16 juin, collecte toutes les semaines jusqu'au 13 septembre. Nouveau calendrier à venir et changement de jour de collecte.
- . Garde champêtre : Création de ce service par Troyes Champagne Métropole suite à la recrudescence des dépôts sauvages et autres incivilités.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h55.

Madame DUCOVAT Delphine
Secrétaire de séance

11

**Monsieur DESROUSSEAUX Pascal,
Maire**